

*Le Conseil exécutif de l'Ontario en janvier 1977 (fin)*

Ministre de l'Éducation, l'hon. Thomas L. Wells	Ministre de la Consommation et des Relations commerciales, l'hon. Sidney B. Handleman
Ministre du Travail, l'hon. Bette Stephenson	Ministre des Collèges et Universités, l'hon. Harry Parrott
Trésorier provincial et ministre de l'Économie et des Affaires intergouvernementales, l'hon. W. Darcy McKeough	Secrétaire provincial chargé du Développement social, l'hon. Margaret Birch
Ministre des Services correctionnels, l'hon. John Smith	Ministre de l'Industrie et du Tourisme, l'hon. Claude Bennett
Ministre des Transports et des Communications, l'hon. James Snow	Ministre de l'Énergie, l'hon. Dennis R. Timbrell
Ministre des Ressources naturelles, l'hon. Leo Bernier	Ministre de la Culture et des Loisirs, l'hon. Robert S. Welch
Président du conseil d'administration du Cabinet, l'hon. James Auld	Président du Cabinet et ministre sans portefeuille, l'hon. René Brunelle
Ministre des Services gouvernementaux, l'hon. Margaret Scrivener	Ministre sans portefeuille, l'hon. L. C. Henderson.
Ministre de la Santé, l'hon. Frank S. Miller	

**3.3.1.7 Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba comprend le lieutenant-gouverneur, le Conseil exécutif composé de 17 membres et l'Assemblée législative de 57 membres élus pour une durée maximale de cinq ans. L'honorable Francis L. Jobin est devenu lieutenant-gouverneur le 15 mars 1976. Aux élections générales du 28 juin 1973, la position des partis à la 30<sup>e</sup> législature du Manitoba était la suivante: néo-démocrates 31, progressistes-conservateurs 21, libéraux cinq. A la suite des deux élections complémentaires de juin 1975, les néo-démocrates détenaient 31 sièges, les progressistes-conservateurs 22, et les libéraux trois. Il y avait un siège vacant.

Le traitement annuel du premier ministre est de \$16,600 et celui des autres membres du Cabinet de \$15,600. Les députés reçoivent une indemnité de session de \$11,568 et une allocation de dépenses libre d'impôt de \$5,784 pour l'année financière terminée le 31 mars 1977. Chaque député qui participe à la session reçoit une allocation supplémentaire de \$900 pour les frais occasionnés par l'exercice de ses fonctions de député. Le chef de l'opposition touche \$15,600. Le président de l'Assemblée législative reçoit une indemnité supplémentaire de \$5,000 et \$1,000 au plus pour ses dépenses. Le président suppléant reçoit une indemnité supplémentaire de \$2,500 et \$500 au plus pour ses dépenses. Les députés qui sont contraints de vivre loin de chez eux reçoivent une allocation quotidienne de \$25 pour toute la durée de la session, sauf lorsqu'il y a ajournement pendant quatre jours consécutifs ou plus.

*Le Conseil exécutif du Manitoba en janvier 1977*

Premier ministre, président du Conseil, ministre responsable de la Loi sur l'Hydro-Manitoba et ministre des Relations fédérales-provinciales, l'hon. Edward Schreyer	Ministre de la Consommation et des Corporations, ministre du Développement coopératif et ministre responsable du Réseau téléphonique du Manitoba et des Communications, l'hon. René Toupin
Ministre du Travail et ministre chargé de l'application de la Loi sur la pension des fonctionnaires et de la Loi sur l'assurance des fonctionnaires, l'hon. A.R. Paulley	Ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre responsable de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, l'hon. Leonard Evans
Ministre des Mines, des Ressources et de l'Environnement et ministre responsable de la Loi sur la Corporation de développement du Manitoba, l'hon. Sidney Green	Ministre de la Voirie et ministre responsable de la Société des assurances publiques du Manitoba, l'hon. Peter Burtniak
Ministre de l'Agriculture, l'hon. Samuel Uskiw	Procureur général, gardien du grand sceau et ministre chargé de l'application de la Loi sur la régie des alcools, l'hon. Howard Pawley
Ministre des Finances et ministre des Affaires urbaines, l'hon. Saul A. Miller	